

COMMUNE DE FORS

Compte rendu des délibérations du conseil municipal du 26 novembre 2003

- **Séance du 26 novembre 2003 Nombre de membres en exercice : 14**
- **Date de la convocation 14 novembre 2003 Nombre de votants : 13**
- **Date d'affichage 5 décembre 2003 Nombre de procurations :**

L'an deux mille trois, le vingt-six novembre à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 14 novembre 2003, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, Maire,

Présents : BRAULT Michel, BARBOT James, POUGNARD Dominique, BEAUMONT Philippe, GUIOCHON Rémy, FORT Alain, SABOURIN Hervé, BOUCHENY Patrick, BASTIEN Claire, DELGUTTE Stéphanie, TROUVÉ Yannick, ANTOINE Sylvain, TESSIER Raymond,

Absents et excusés : BOUCHAUD Guy

Secrétaire de Séance : DELGUTTE Stéphanie

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET DE SALLES POUR LA VIE ASSOCIATIVE

► VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, à savoir :

N°Lot	Intitulédulot	Nomdesentreprises	prix €TTC
01	V.R.D.+ démolitionbât.préfabriqué	EntrepriseNAUDON-79000NIORT	132.544,11 €
02	Grosœuvre	SarIBOUQUET-79270STSYMPHORIEN	160.539,47 €
03	Charpentebois	EntrepriseDUFOUR-16440NERSAC	43.702,53 €
04	Couverture-Zinguerie	SarILARGEAUD-79180CHAURAY	21.047,49 €
05	Menuiseriesextérieuresaluminium	EntrepriseSIGLAVER-79000NIORT	59.918,40 €
06	Menuiseriesintérieures-Fauxplafonds	EntrepriseAUDIS-79000NIORT	43.944,19 €
07	Cloisonssecsèches-Isolation	EntrepriseH.B.C.S.-79800SOUVIGNE	35.247,38 €
08	Carrelage-Faïence	EntrepriseE.N.C.R.-79000NIORT	35.369,14 €
09	Peinture-revêtementsmuraux	Ent.DAUNAY-RIMBAULT-79000NIORT	15.725,24 €
10	Plomberie-SanitaireChauffage-VMC	EntrepriseELECTROSERVICE-79230FORS	87.911,22 €
11	Electricité-courantsfaibles	EntrepriseE.T.D.E.-79000NIORT	32.950,98 €
		TOTALT.T.C.	668.900,15 €

COMITE DES FETES

Le conseil accepte de verser à la SEP une somme de 3.600 € à titre d'avance sur la subvention 2004.

JOURNEE DU 05 DECEMBRE

Une journée nationale d'hommage aux " morts pour la France " de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été instaurée par décret du 26.09.03, en lieu et place du 19 mars.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'instituer une cérémonie d'hommage aux anciens combattants le 05 décembre à partir de 2004.

GARDERIE : une personne a été recrutée afin d'aider Josiane Gourdon et travaille 2 heures chaque soir.

TRANSFERT DU MARCHÉ DU GAZ DU SIDEG AU SIEDS

Monsieur le Maire expose que, compte tenu de la dissolution du SIDEG ainsi que de la nécessité de suspendre les activités du syndicat tout en assurant la continuité du service d'approvisionnement en gaz propane des communes, il est nécessaire de transférer l'exécution du marché passé pour trois ans au SIEDS.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le transfert de l'exécution du marché de gaz propane au SIEDS.